



**PROCES -VERBAL DU CONSEIL  
Séance du 26 novembre 2008 n°5**

*Etaient présents :*

Collège A :

- M. Jacques JULLIAND (procuration de M. CHAILLET )
- M. Mickaël KNORR

Collège B :

- M. Jean Pascal ANSEL
- M. Franck BERGER (procuration de M. SALVI)
- M. Abderrazzak KADMIRI (procuration de M. BARAKAT)
- M. M. Bruno TATIBOUET
- M. Boris VANNIERE

Collège des IATOS

- M. Claude CHAPPOY
- M. Marc DAZIN
- M. Jean LACHAT
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN (procuration de M. BOSSUET)

Collège des usagers

- Melle Charline BULLE
- M. GAUTHRAY GUYENET Vincent
- Melle Anaïck SAUGET (procuration de M. WEBER)

Personnalités extérieures

- M. Marc DAHAN (procuration de M. Bodin)
- Mme Joëlle SCHIRRER.
- M. André TRIPARD

Membre de droit

- Mme Dominique FLAMMARION

Excusés :

- M. Christian MAIRE
- M. Jean Michel QUENARDEL

- M. Oussama BARAKAT
- M. Jérôme SALVI.
- Mme Antoinette GILLET
- Melle Maud ALIXANT FUTIN
- M. Sébastien MOINDROT
- M. Davis WEBER
- M. Nicolas BODIN
- Mme Sophie FONQUERNIE

\*\*\*\*\*

M. KADMIRI ouvre la séance à 14 heures 10 et soumet à l'approbation des membres du conseil le procès verbal du conseil du 11 septembre 2008.

Monsieur JULLIAND demande que la phrase :

« Monsieur JULLIAND justifie le maintien du poste de MCF par le manque d'encadrement »

soit modifiée en précisant la section du poste soit :

« **Monsieur JULLIAND justifie le maintien du poste de MCF en 27° section...** »

Cette remarque mise à part, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur KADMIRI informe les membres du conseil que 200 postes seront vraisemblablement supprimés dans les universités à la rentrée 2009. Monsieur JULLIAND ajoute que 900 emplois dans la recherche devraient être également supprimés (CNRS....).

\*\*\*\*\*

Monsieur KADMIRI invite les membres du conseil à examiner la proposition de budget 2009 et rappelle le mode de répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) à partir des différents tableaux (cette année encore et pour la dernière fois, la DGF a été attribuée sur la base des critères SAN REMO (flux étudiants, compensation des personnels enseignants, compensation des personnels IATOS et surfaces).

1. Potentiel étudiants : la base de calcul est de 2494 étudiants (+ 106 pour ISIFC) pour un nombre d'heures de 41 986,50 (+ 4240 pour ISIFC ) au taux de 21,00€, soit un coût total de 881 716,50€ (+ 89 040€pour l'ISIFC )  
Soit un total pour le fonctionnement des formations de : 970 757€
2. Compensation des différentiels d'encadrement des enseignants : celui-ci étant supérieur aux charges d'enseignement, elle sera réduite d'un montant de 285 288€
3. Compensation des différentiels d'encadrement des personnels IATOS : la dotation théorique étant de 187,22 postes pour un réel de 135 postes, l'écart se traduit par une compensation de 782 125€
4. Surfaces occupées : seules les surfaces d'enseignement ont été prises en compte pour le calcul de la DGF soit 38 450m<sup>2</sup> pour un montant de 634 425,00€

Le montant de la DGF alloué par les indicateurs internes s'élève à 1 665 615€

Le Conseil d'Administration a retenu la somme de 1 500 000€pour l'UFR Sciences et Techniques, dont il faut retrancher la dotation de l'ISIFC de 36 000€, **le montant de la DGF sera donc de 1464 000€**

Monsieur JULLIAND demande pourquoi les calculs ne sont pas respectés et souhaite connaître la justification de la répartition des crédits.

Monsieur KADMIRI précise que des corrections ont été apportées en dehors des critères SAN REMO, ce système étant devenu obsolète.

Monsieur JULLIAND souhaite que la répartition des crédits ne soit pas seulement "le fait du prince".

Monsieur KADMIRI rappelle que même si la DGF est en diminution, il a obtenu 200 000€ supplémentaires pour financer les travaux de rénovation du bâtiment E.

Monsieur TRIPARD fait remarquer qu'il y a rééquilibrage entre les composantes.

Monsieur KADMIRI indique que le système va disparaître pour laisser place à un nouveau système de répartition appelé SYMPA, mais que la dotation actuelle sera maintenue encore une année ou deux.

\*\*\*\*\*

Madame FLAMMARION présente aux membres du conseil la proposition de répartition des crédits attribués à l'UFR Sciences et Techniques en commençant par les recettes.

Elle précise que les crédits octroyés au titre du contrat quadriennal ont été limités dans un premier temps à 90% des crédits 2008, le solde devant être attribué ultérieurement après avis du conseil scientifique .

Le budget est présenté en équilibre pour un montant total de 8 012 455,25€

La répartition des crédits figure sur les tableaux joints en annexe.

Monsieur KADMIRI soumet le projet de budget au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur KADMIRI propose d'examiner les tableaux relatifs au flux étudiants, en précisant que l' Université de Franche-Comté avait perdu globalement environ 1000 étudiants.

En ce qui concerne l'UFR Sciences et Techniques, la baisse des étudiants de 2<sup>ème</sup> année de 16,4% est la suite logique de la baisse constatée en 1<sup>ère</sup> année l'an passé.

Par contre nous remarquons que globalement les effectifs se stabilisent (augmentation de 7 étudiants en 1<sup>ère</sup> année et en masters). Quant aux doctorants, les inscriptions ne sont pas encore terminées à ce jour.

Monsieur KADMIRI rappelle que l'UFR Sciences et Techniques a obtenu des crédits importants cette année pour le plan d'aide à la réussite en licence, et que le montant futur est conditionné par l'évaluation qui sera faite en fin d'année.

Monsieur ANSEL présente le nouveau système d'inscription "d'orientation active" qui sera mis en place dès la prochaine rentrée, avec le portail unique de choix des différentes filières (Université, BTS, IUT et classes préparatoires) et fait remarquer que cette nouvelle procédure va engendrer un travail important (plus de 500 dossiers à traiter entre le 20 janvier et le 20 mars).

Monsieur KAMIRI insiste sur le fait que l'information est très importante et qu'il faut aller chercher les étudiants.

Madame SCHIRRER fait remarquer que les lycées qui ont des POST BAC vont essayer d'orienter les meilleurs étudiants dans leurs établissements.

Monsieur KADMIIRI indique qu'il arrive que l'UFR Sciences et Techniques inscrive des étudiants ayant obtenu une mention TB au baccalauréat.

Monsieur VANNIERE souhaite connaître le flux entrant des étudiants venant de l'extérieur au niveau master .

Monsieur KADMIRI l'évalue à +9%, la majorité venant de l'Université de Bourgogne.

Monsieur TATIBOUET ajoute qu'en informatique quelques étudiants arrivent de l'étranger.

Monsieur KNORR précise que l'arrivée tardive des maquettes a entraîné la perte d'un nombre non négligeable d'étudiants.

Monsieur KADMIRI indique que la nouvelle réforme concernant la première année des étudiants en médecine pharmacie devrait permettre l'augmentation des effectifs en Sciences et Techniques dès la rentrée prochaine.

\*\*\*\*\*

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur KADMIRI rappelle le projet de la 4ème édition du concours “Faites de la sciences” dont le succès va grandissant puisque 30 établissements y ont participé l’an passé pour un budget global de 30 000€  
L’attribution de bourses d’un montant de 300€ sera soumise au vote du prochain conseil.  
Madame SCHIRRER complimente l’UFR Sciences et Techniques pour cette manifestation.

Monsieur KADMIRI informe les membres du conseil de la fermeture de l’UFR Sciences et Techniques du 23 décembre 2008 au soir au 5 janvier 2009 au matin.

Il propose une réunion de la commission des personnels le mardi 2 décembre de 9h30 à 11 heures.

L’ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 16h30.

Le Directeur

La secrétaire de séance

A. KADMIRI

Dominique FLAMMARION

### **Pièces jointes :**

- Budget prévisionnel (4 documents)
- Statistiques sur les inscrits administratifs (1 document)